

# 150 réfugiés attendus dans 32 communes

Quarante logements ont été recensés, en Ille-et-Vilaine, pour accueillir ce premier groupe, en janvier et en février.

Les réfugiés étaient attendus dès septembre dernier en Ille-et-Vilaine, mais finalement ce sera janvier. « La mécanique a mis un certain temps à se mettre en place, la France ayant décidé d'identifier, elle-même, ses réfugiés sur les hot-spots (points de regroupement) situés en Italie et en Grèce. » Le préfet d'Ille-et-Vilaine a précisé, hier, devant les élus du département, le dispositif mis en place par l'État pour accueillir ces populations en détresse.

## 2 830 € par réfugié

Sur les quelque 160 000 recensés par l'Europe, la France s'est engagée à recevoir 30 700 réfugiés contraints de fuir leur pays (Syrie, Irak, Érythrée...). Ils sont acheminés depuis les hot-spots vers six centres d'hébergement en France, dont celui de Nantes, où ils séjournent « pendant six à huit semaines, le temps d'instruire leur dossier de demande d'asile ». Ils seront ensuite répartis dans les départements, où des hébergements disponibles sont identifiés, dans les communes prêtes à accueillir des réfugiés.

« Ainsi quarante logements ont été recensés, à ce jour, dans 32 communes, qui permettront d'accueillir 150 réfugiés en janvier et février », annonce le préfet, Patrick Strzoda. D'autres groupes seront accueillis par la suite. Il a précisé les conditions d'accompagnement prévues par l'État pour favoriser l'intégration de ces personnes, sur le plan social, de la santé ou de l'éducation. Chaque commune d'accueil percevra 2 830 € par réfugié, répartie de la manière suivante : 1 000 € au titre



La France va accueillir 30 700 réfugiés dans les deux ans à venir, qui seront répartis dans les départements à partir de janvier.

de la mise à disposition du logement, 1 500 € pour l'accompagnement social et 330 € d'aide complémentaire.

L'État a également créé un fonds de 50 millions d'euros, que les communes pourront solliciter, en cas

de besoin, pour la mise aux normes de logements.

Les réfugiés seront suivis par l'association Coallia. Leur intégration passera notamment par l'apprentissage de la langue. « Entre 50 et 250

Laurent LE GOFF.

Ouest-France

Le 19/12/2015